



PRÉFET DU GARD

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE**

- préalable à la déclaration d'utilité publique du projet
- portant mise en compatibilité des PLU de Beaucaire et Montfrin et des POS de Comps, Sernhac et Meynes
- préalable à l'autorisation au titre des articles L 214-1 et suivants du code de l'environnement (loi sur l'eau).

**Maître d'ouvrage :** Conseil général du Gard

**Projet :** Réalisation d'une voie verte entre Beaucaire et Sernhac

**Situation du projet :** Communes de Beaucaire, Comps, Montfrin, Meynes et Sernhac

**Périmètre de l'enquête :** Communes de Beaucaire, Comps, Montfrin, Meynes et Sernhac

Par arrêté du Préfet du Gard, l'enquête publique susvisée, valant enquête au titre des articles L123-1 et suivants du code de l'environnement, sera ouverte à la mairie de Montfrin (commune siège) pendant 34 jours consécutifs, **du 24 octobre au 26 novembre 2013 inclus.**

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête unique destiné à recevoir les observations du public, seront déposés durant cette période en mairies de Beaucaire, Comps, Montfrin, Meynes et Sernhac où ils pourront être consultés aux heures normales d'ouverture des bureaux.

Les observations pourront être également adressées par écrit au commissaire enquêteur domicilié en mairie de Montfrin, siège de l'enquête (23 rue Pierre Mendès France, 30490 MONTFRIN), ou par voie électronique ([dgs.mairie-montfrin@orange.fr](mailto:dgs.mairie-montfrin@orange.fr) en précisant dans l'objet que le message est à l'attention du commissaire enquêteur).

Ce projet fait l'objet d'une étude d'impact et d'un avis de l'autorité environnementale annexé au dossier d'enquête. Tout renseignement sur le dossier pourra être obtenu auprès de la SEGARD, Société d'Aménagement et d'Équipement du Gard, mandatée par le Conseil général du Gard, 442 rue Georges Besse, 30035 NIMES cedex 1 (tél. 04.66.38.23.40).

Monsieur Yves FLORAND, Officier de la Marine Nationale, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le tribunal administratif et Monsieur Christian COLSON, Enseignant, retraité, en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Le commissaire enquêteur siègera à la mairie de Montfrin et recevra personnellement les personnes intéressées :

- le jeudi 24 octobre 2013 de 9h00 à 12h00 en mairie de Montfrin,
- le mercredi 6 novembre 2013 de 9h00 à 12h00 en mairie de Beaucaire,
- le lundi 18 novembre 2013 de 14h00 à 17h00 en mairie de Sernhac,
- et le mardi 26 novembre 2013, dernier jour de l'enquête, de 14h00 à 17h00 en mairie de Montfrin.

Son rapport et ses conclusions seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la cloture de l'enquête en mairies de Beaucaire, Comps, Montfrin, Meynes et Sernhac, ainsi qu'en préfecture du Gard.

Pour le Préfet, par déléguation  
le directeur  
  
Gilles GUILLAUD